

INFOS Hebdo

5 avril 2013

Par le Sénateur Robert del PICCHIA, avec Olivia RICHARD et Laurence de SAINT SERNIN

MONDE

« **Le moment de l'explosion approche rapidement** ». « Personne ne peut dire si une guerre va éclater ou non en Corée, ni si elle va éclater aujourd'hui ou demain », selon la télévision nord-coréenne. Le régime communiste nord-coréen a « ratifié » le principe d'une offensive contre les Etats-Unis, potentiellement à l'aide d'une frappe nucléaire. « *L'opération impitoyable a été finalement étudiée et ratifiée* », a déclaré un porte-parole de l'état-major de l'armée nord-coréenne. D'autre part, Pyongyang a annoncé le redémarrage du réacteur nucléaire de Yongbyon, en sommeil depuis 2007, capable de produire du plutonium utilisable à des fins militaires. Enfin, la Corée du Nord a positionné un missile Musudan sur la côte Est, mais on ne sait pas s'il est équipé d'une ogive. Le missile Musudan a un rayon d'action estimé à 3 000 kilomètres au moins, ce qui placerait l'intégralité de la Corée du Sud et du Japon à sa portée, voire l'île américaine de Guam dans le Pacifique.

Réactions. Les Etats-Unis ont décidé de déployer un système de défense antimissile sur l'île de Guam, dans le Pacifique, face à un risque jugé « *clair et réel* » par Washington. **La Chine**, principal partenaire de la Corée du Nord sur la scène internationale, a exprimé mercredi ses « *vives préoccupations* ». **L'ONU** cherche à apaiser les tensions et appelle à la négociation. « *Les menaces nucléaires ne sont pas un amusement* » a déclaré Ban Ki-moon.

Nucléaire iranien. Ouverture de nouveaux pourparlers au Kazakhstan. L'Iran et les grandes puissances sont réunis à Almaty jusqu'à samedi. Les pays du groupe 5+1 (les cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU : Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Russie, Chine, plus l'Allemagne) et l'Iran vont tenter de rapprocher leurs points de vue cinq semaines après une précédente réunion à Almaty. Le principal négociateur iranien, Saeed JALILI, a exigé jeudi que les grandes puissances reconnaissent d'emblée le droit à l'Iran d'enrichir de l'uranium. Lors de la précédente réunion à Almaty en février, les 5+1 avaient présenté une offre prévoyant la « *suspension* » et non plus « *l'arrêt* » des activités d'enrichissement d'uranium à 20 % en Iran. Ils avaient proposé, en échange, d'atténuer certaines sanctions, sur le commerce de l'or et le secteur pétrochimique, qui étrangent l'économie iranienne.

Forte attaque des talibans. Déguisés en soldat, 9 talibans ont attaqué un palais de justice de Farah dans l'ouest de l'Afghanistan afin de libérer des insurgés. Ils ont ouvert le feu sur tout ce qui bougeait. Une cinquantaine de fonctionnaires du tribunal, des forces de sécurité ou simples particuliers, ont été tués. L'assaut a aussi fait une centaine de blessés. 12 des insurgés ont été retrouvés. Le président afghan Hamid KARZAÏ a qualifié de « *génocide* » cette attaque et affirmé que « *les meurtres de musulmans par les talibans ne resteraient pas impunis* ».

« **La décision sera prise avant fin mai** » dixit Laurent FABIUS. La France n'a pas arrêté sa position sur la levée ou non de l'embargo sur les armes vers la Syrie. Il faut d'abord savoir « *si on peut avoir confiance* » dans l'opposition syrienne, a déclaré le chef de la diplomatie française. « *Nous n'allons pas livrer des armes si les armes doivent aller aux extrémistes de l'opposition* » syrienne, a ajouté FABIUS, « *Il faut faire un travail très précis pour voir qui nous avons en face de nous* », a souligné le Ministre. Les 10 et 11 avril, à Londres, se tiendra une réunion du G8 présidée par William HAGUE, le ministre britannique des Affaires étrangères. Le chef de l'opposition syrienne, Moaz AL-KHATIB, le premier ministre par intérim, Ghassan HITTO et le chef d'état-major de l'Armée syrienne libre, Selim IDRISSE y sont invités. « *Nous allons avoir en face de nous ces interlocuteurs pour nous faire une idée sur : est-ce qu'on peut avoir confiance, est-ce qu'on peut trouver une solution politique ?* »

François HOLLANDE au Maroc. Lors d'un discours devant le Parlement à Rabat, le Président de la République a salué « *les pas décisifs que le Maroc accomplit chaque jour vers la démocratie* », ajoutant que « *le royaume s'affirmait comme un pays de stabilité* ». « *Le message, il est simple : la France a confiance dans le Maroc* », a déclaré M. HOLLANDE, louant le souci du Maroc d'assurer son unité sur la base de « *la reconnaissance de sa diversité* ». « *Notre devoir c'est de vous accompagner dans cette voie* », a encore affirmé le chef de l'Etat, saluant la stabilité du pays. Il a notamment évoqué l'adoption, à l'été 2011, d'une nouvelle Constitution, dans le contexte du Printemps arabe, qui garantit notamment, selon lui, la tolérance et reconnaît le caractère multiple de l'identité marocaine.

EUROPE

Chypre remboursera à partir de 2023, sur 12 ans, avec 2,5 % d'intérêts, les 10 milliards d'euros prêtés par les bailleurs internationaux.

Coupes budgétaires sévères mais, au Royaume-Uni, l'austérité, n'est pas pour tout le monde... La reine vient en effet de recevoir une augmentation de 16 % ! Au total, près de 43 millions d'euros de budget annuel pour le train de vie de la famille royale. Plus que l'année du Jubilé de diamant en 2012. Cette augmentation est la conséquence d'une réforme qui désormais aligne la subvention de la famille royale sur les résultats du Crown Estate, le domaine de la Couronne. 15 % des bénéfices annuels sont alloués aux dépenses royales, le reste étant versé au Trésor public. Autant dire une réforme qui fait les affaires des Windsor mais provoque des grincements de dents aux Communes....

La fille de Juan Carlos devra s'expliquer devant un juge, le 27 avril, sur son éventuelle complicité dans les détournements de fonds publics de son mari Iñaki URDANGARIN, qu'elle a épousé en 1997 et avec qui elle a quatre enfants. Le mari de l'Infante est accusé, depuis 2011, d'avoir touché au moins six millions d'euros de façon frauduleuse, à travers une fondation à but non lucratif. Jamais auparavant un membre de la famille royale n'avait dû faire face à la justice « *Cela marque un avant et un après* », selon les observateurs. « *C'est la fin de l'inviolabilité de la couronne. Un fait historique qui salit l'image de la famille royale, qui s'est toujours voulue exemplaire.* »

AMERIQUE - AFRIQUE - ASIE

La République centrafricaine « poussée » vers une issue démocratique. Réunis à N'Djamena, les chefs d'Etat de la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale (CEEAC) ont demandé le retrait des troupes sud-africaines et qu'un « *collège* » de transition soit élu « *par les forces vives de la nation* », avec à sa tête un président élu, pour une période qui ne doit pas excéder 18 mois. Ils ont jugé impossible de reconnaître le président autoproclamé et chef rebelle, Michel DJOTODIA, qui a pris le pouvoir à Bangui après un coup d'état militaire. Entre temps, Jacob ZUMA, le président sud-africain présent au Tchad, a ordonné le retrait des soldats sud-africains de Bangui. 13 d'entre eux y avaient été tués le 24 mars par la rébellion.

Mali. Un premier bataillon de 570 soldats maliens est arrivé mardi au camp de Koulikoro, à une soixantaine de kilomètres au nord-est de la capitale, pour entamer une formation sous l'autorité de la Mission de formation de l'UE (EUTM). Cette mission est forte de 500 hommes, venant de sept pays (France, Grande-Bretagne, Suède, Finlande, Lituanie, Luxembourg et Irlande). Elle formera les militaires maliens pendant une période initiale de quinze mois. L'objectif de l'EUTM est de former et d'entraîner près de 3 000 soldats maliens.

Trois présumés djihadistes apprentis français ont été expulsés par le Pakistan vers la France. Ils étaient détenus depuis dix mois, a confirmé une source diplomatique française. Cette annonce intervient un peu plus d'un an après le séisme provoqué en France par l'affaire MERAH, ce jeune djihadiste français qui se réclamait d'al-Qaïda et a tué sept personnes, dont des enfants juifs et des militaires, quelques mois après avoir séjourné au Pakistan.

L'aide aux pays pauvres est en forte baisse, selon l'OCDE : -4 % en 2012 (-2 % en 2011), soit 125,6 milliards de dollars pour l'ensemble des bailleurs de fonds. En France, l'aide publique au développement (APD) baisse de 1,6 % ; elle représente 0,45 % du PIB, l'objectif étant de 0,7 % en 2015. Aux Etats-Unis, l'APD baisse de 2,8 %, en Espagne de 49,7 %, en Grèce de 17 %. Mais l'APD augmente de 9,1 % en Australie, de 9,8 % au Luxembourg et de 17,6 % en Corée du Sud.

POLITIQUE INTÉRIEURE

La bombe CAHUZAC et ses retombées... Jérôme CAHUZAC a avoué avoir détenu un compte bancaire en Suisse, avec 600 000 euros, transférés en 2010 à Singapour. Après quatre mois de dénégations, ses aveux ont été rendus nécessaires par l'enquête menée en Suisse qui a permis de confirmer l'existence du compte non déclaré. L'ex-ministre du Budget a été mis en examen pour blanchiment de fraude fiscale. La justice doit évaluer l'ampleur de la fraude fiscale et établir l'origine des fonds. J. CAHUZAC se serait retiré en Corse.

Commentaires, critiques, accusations, et réactions politiques ne manquent pas, tant au PS que dans l'opposition :

A l'Elysée, tout d'abord. Premier communiqué : « *Le président de la République prend acte avec grande sévérité des aveux de Jérôme CAHUZAC devant les juges d'instruction concernant la détention d'un compte bancaire à l'étranger (...) En niant l'existence de ce compte devant les plus hautes autorités du pays ainsi que devant la représentation nationale, il a commis une impardonnable faute morale* ».

Deuxième réaction du Président. Avant de partir pour le Maroc, François HOLLANDE avait fait remettre à la presse l'enregistrement d'une déclaration télévisée solennelle. « *J'affirme ici que Jérôme CAHUZAC n'a bénéficié d'aucune protection autre que celle de la présomption d'innocence. Et il a quitté le gouvernement à ma demande dès l'ouverture d'une information judiciaire* ». Pour tenter de limiter les dégâts, François HOLLANDE, qui avait fait campagne pour une « *République exemplaire* », a annoncé plusieurs projets de loi sur la transparence de la vie politique (Cf. infra rubrique « Conseil des ministres »).

Et puis au Maroc même, Le Président a écarté un remaniement ministériel. « *Ce n'est pas le gouvernement qui est en cause, c'est un homme qui a failli. Donc il n'y a pas de décision à prendre en ce qui concerne le gouvernement* ».

Le Premier ministre, Jean-Marc AYRAULT, sous le feu des questions à l'Assemblée a dit et redit : « *avoir cru à la parole de cet homme et à sa signature car comme tous les membres du gouvernement, il a signé une charte de déontologie* ».

Pierre MOSCOVICI, accusé par l'opposition d'avoir « *protégé* » son ancien ministre du Budget, s'est défendu : « *Je n'ai jamais eu la volonté de blanchir Jérôme CAHUZAC* ». Et le ministre de l'Economie d'assurer : « *Tous les éléments ont été transmis à la police judiciaire* ».

Pour Bernard CAZENEUVE, le nouveau ministre du Budget, le scandale causé par les mensonges de son prédécesseur n'est pas une affaire d'Etat mais le reflet d'un manquement grave d'un homme. « *Je lui ai posé à plusieurs reprises la question et il m'a toujours indiqué que cela n'était pas vrai et c'est la raison pour laquelle, d'ailleurs, dans cette période qui était difficile pour lui, j'étais à ses côtés, je l'ai cru. On croit souvent ses amis* », a poursuivi M. CAZENEUVE. « *J'ai entendu ce qu'il me disait, et je lui ai fait confiance. Et aujourd'hui, cette confiance est déçue, trahie. J'ai ressenti un sentiment très humain qui s'appelle le chagrin, immense* ».

Pour **Harlem DESIR**, le premier secrétaire du PS : « *c'est une blessure pour la République mais aussi pour tous les citoyens, pour tous les Français.* ». **Martine AUBRY** : « *Cela me rend malade...* ».

L'opposition attaque...

Jean-François COPE, le Président de l'UMP, a réclamé « *un remaniement gouvernemental de grande ampleur, Premier ministre y compris* ». « *C'est la seule issue possible à mes yeux pour redonner un peu de sérénité au pays* ».

Claude GOASGUEN, député UMP de Paris, et bon nombre de ses collègues, ont réclamé la démission de Pierre MOSCOVICI.

Hervé MORIN, ex-ministre de la Défense, a déclaré : « *l'exécutif ne pouvait pas ne pas savoir que Jérôme CAHUZAC avait un compte secret à l'étranger* ». « *Dès qu'il s'agit d'une affaire sensible, les informations sont forcément transmises à Matignon et à l'Élysée* ».

Marine LE PEN : « *Ils mentent !* », La présidente du FN pense pouvoir dire tranquillement que le Président de la République et le Premier ministre étaient informés depuis quelques mois. Elle réclame la dissolution de l'Assemblée.

... et politise

L'UDI a demandé la mise en place d'une commission d'enquête parlementaire « *sur le rôle de l'exécutif* ». « *Quel a été leur comportement dans cette affaire ? Quelles sont les vérifications qu'ils ont faites ? HOLLANDE veut une République exemplaire, nous avons le droit de lui demander cette clarté* », déclare le député Jean-Christophe LAGARDE.

Des comptes offshore partout et pour tous. Après quinze mois d'enquête, 38 médias à travers le monde ont rendu public les noms de dizaines de milliers de particuliers et d'entreprises, de 170 pays, détenant des comptes bancaires offshore. 130 Français seraient épinglés ; le quotidien Le Monde révèle les 10 premiers noms cette semaine. Parmi eux : Jean-Jacques AUGIER, le trésorier de la campagne de François HOLLANDE pour la présidentielle, qui serait actionnaire de deux sociétés offshore dans les Îles Caïmans connues pour être un paradis fiscal. M. AUGIER, qui reconnaît sa participation à l'International Bookstores Limited, affirme n'avoir « *ni compte bancaire personnel ouvert aux Caïmans, ni investissement personnel direct dans ce territoire* ». Il déclare avoir investi dans cette société « *par l'intermédiaire de la filiale d'Eurane en Chine, Capital Concorde Limited, un holding qui gère toutes ses affaires chinoises* ».

Pas de primaire pour l'élection présidentielle de 2017 ! C'est Jean-Pierre RAFFARIN qui a déclaré son hostilité à ce mode de désignation. L'ancien Premier ministre voit, aujourd'hui, à droite, quatre personnalités pour la bataille élyséenne : Nicolas SARKOZY, Alain JUPPE, François FILLON et Jean-François COPE.

CONSEIL DES MINISTRES

Projet de loi organique interdisant le cumul de fonctions exécutives locales avec le mandat de député et de sénateur ainsi qu'un projet de loi interdisant le cumul de fonctions exécutives locales avec le mandat de représentant au Parlement européen. Le non-cumul sera applicable à partir des élections postérieures au 31 mars 2017. (Actuellement, 58 % des députés et 59 % des sénateurs détiennent également une fonction exécutive locale de direction ou de co-direction d'une collectivité territoriale ou d'un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre.)

Décret portant création de la direction de la sécurité aéronautique d'État.

Communication relative à la politique de lutte contre la contrefaçon. Selon les estimations disponibles, la contrefaçon pourrait représenter pour l'économie française jusqu'à 38 000 emplois détruits et 6 milliards d'euros de manque à gagner annuels, sans compter les enjeux de sécurité.

Communication sur la représentativité des organisations syndicales. Seules les organisations ayant obtenu au moins 8% des suffrages seront désormais considérées représentatives. Au niveau national et interprofessionnel, la CGT, la CFDT, la CGT-FO, la CFE-CGC et la CFTC ont atteint le seuil de 8 % fixé par la loi. Au regard des seuls suffrages exprimés pour ces organisations, leur audience relative s'établit à 30,62 % pour la CGT, 29,74 % pour la CFDT, 18,23 % pour la CGT-FO, 10,78 % pour la CFE-CGC et 10,63 % pour la CFTC.

Déclaration du Président de la République après les aveux de Jérôme CAHUZAC confirmant l'existence de son compte bancaire à l'étranger : « [...] *C'est une faute, c'est une faute impardonnable. C'est un outrage fait à la République. D'autant que les faits reprochés sont eux-mêmes intolérables : détenir, sans le déclarer, un compte à l'étranger. [...] Je suis, donc, amené à prendre trois décisions qui vont dans le sens des engagements que j'avais pris devant les Français : D'abord, renforcer l'indépendance de la Justice [...]. Ensuite, lutter de manière impitoyable contre les conflits entre les intérêts publics et les intérêts privés [...]. Enfin, les élus condamnés pénalement pour fraude fiscale ou pour corruption seront interdits de tout mandat public [...].* ». Pour en savoir plus :

<http://www.gouvernement.fr/gouvernement/declaration-du-president-de-la-republique>

INSTITUTIONS

Assemblée Nationale

Le texte du projet de loi sur la représentation des Français de l'étranger, voté par le Sénat et transmis à l'Assemblée nationale, est passé à deux reprises en commission des lois de l'Assemblée qui l'a profondément modifié. Tout d'abord, les Députés ne veulent plus du terme « Assemblée » pour désigner cette institution qui réunit les élus des Français de l'étranger (ils l'avaient difficilement accepté lors de l'adoption de la loi de 2004 relative au Conseil supérieur des Français de l'étranger). Ainsi, l'Assemblée des Français de l'étranger (AFE) deviendrait le « Haut conseil des Français de l'étranger ». Le mode de scrutin pour les élections des conseillers à ce Haut conseil ne serait plus au suffrage universel direct comme le prévoyait le Sénat mais au suffrage universel indirect. Ces conseillers seraient donc élus par les 444 conseillers consulaires en leur sein (comme le prévoyait, à l'origine, le projet de loi du gouvernement). Le nombre d'élus au Haut Conseil devrait être maintenu à 102. En revanche, le nombre de circonscriptions serait ramené de 20 à 5 (une par continent). Le texte de la commission des lois sera examiné en séance plénière le 16 avril. Le Gouvernement pourrait déposer des amendements sur le mode de scrutin et le nombre de circonscriptions (pour revenir à 16). Enfin, ce sera à la commission mixte paritaire (7 députés et 7 sénateurs) de trouver un compromis.

Projet de loi relatif à l'élection des conseillers territoriaux. Adoption, en nouvelle lecture, du texte qui prévoit le changement de dénomination du conseil général et du conseiller général, désormais « conseil départemental » et « conseiller départemental » ; le scrutin binominal paritaire (un homme et une femme) pour les élections départementales ; la réduction par deux du nombre de cantons qui passe de 4 000 à 2 000 et donc le redécoupage de la carte électorale ; les prochaines élections départementales et régionales en mars 2015 et donc la prorogation de tous les mandats en cours jusqu'à cette date.

Le projet de loi relatif à la sécurisation de l'emploi est en cours d'examen. Il prévoit, entre autres, une complémentaire santé obligatoire pour tous les salariés, cofinancée par l'employeur.

Sénat

Projet de loi sur le mariage pour tous. 3 motions et 264 amendements ont été déposés. Pour répondre à une revendication de longue date des Français établis hors de France, le sénateur del PICCHIA a déposé un **amendement**, cosigné par 15 de ses collègues du groupe UMP dont C. COINTAT et C. FRASSA, visant à **permettre à tous les couples résidant à l'étranger**, dont l'un au moins des futurs époux est français, **de se marier en France**. Ses collègues R. YUNG, C. LEPAGE et J-Y LECONTE (PS), ainsi que K. ANGO ELA et les membres du groupe écologiste ont déposé un amendement similaire.

ECONOMIE

Une croissance à 0,1 %. Le ministre des Finances, Pierre MOSCOVICI, admet ce chiffre prévu par la Commission européenne, tout en espérant que ce sera plus. Il pense que « *la croissance devrait reprendre d'ici à la fin de l'année 2013* » et table sur 1,2 % en 2014 et évoque 2 % par an à partir de 2015.

Les prix du pétrole à la baisse. Moins 3 dollars en un jour à New York à 94,45 dollars le baril. A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord, pour même échéance, a plongé de 3,58 dollars à 107,11 dollars. Le marché du brut est miné par la surabondance des stocks d'or noir aux Etats-Unis et la crainte de voir ralentir la demande mondiale.

SANTÉ & SOCIÉTÉ

Les fausses plaques d'immatriculation courent les rues... 17 479 usurpations de plaques d'immatriculation, les fameuses « doublettes », ont été constatées par les forces de l'ordre soit +73 % en 2012. Elles sont à l'origine de

nombreux PV injustifiés, en particulier pour excès de vitesse. L'utilisation de fausses plaques d'immatriculation est un délit passible d'une peine maximale de 5 ans de prison. L'usurpation du numéro d'immatriculation d'une autre personne est réprimée encore plus sévèrement : 7 ans de prison et 30 000 euros d'amende au maximum.

Petite victoire pour les Saoudiennes. La Commission de promotion de la vertu et de prévention du vice d'Arabie saoudite a accordé aux femmes l'autorisation de faire du vélo, selon l'agence américaine United Press International. Monter à bicyclette ne sera plus un délit pour les femmes. Deux conditions, toutefois : les femmes devront être entièrement voilées et accompagnées d'un homme de leur famille. Le vélo doit seulement servir à se divertir ou faire du sport et non être utilisé comme moyen de locomotion. Pas de circulation non plus dans les zones de forte affluence. A partir de 2015, les Saoudiennes auront également le droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales. Une petite révolution dans le royaume.

CULTURE, NOUVELLES TECHNOLOGIES, ENVIRONNEMENT

« *Il sera bientôt trop tard pour sauver la planète* » Ban Ki-moon est très inquiet de la destruction de l'environnement et l'a dit à Monaco, lors du 20^{ème} anniversaire de l'entrée de la Principauté à l'ONU. « *Nous devons agir maintenant si nous voulons qu'en 2050, la planète soit vivable pour ses neuf milliards d'habitants* ». « *Nous devons aussi adopter, d'ici à 2015, un instrument universel et juridiquement contraignant relatif au climat, afin que tous les pays prennent des mesures supplémentaires pour réduire les effets des changements climatiques et s'y adapter* », a préconisé le secrétaire général des Nations unies.

Le 40^{ème} anniversaire du mobile. Le 3 avril 1973, Martin COOPER, ingénieur chez Motorola, passait le premier appel téléphonique de l'Histoire à Joel ENGEL, son rival de Bell Labs. « *Je t'appelle d'un téléphone cellulaire, un véritable téléphone portable* ». Dix ans plus tard, Motorola sortait le DynaTAC, une brique beige de presque un kilo, pour 3 500 dollars. Ce premier modèle allait donner le coup d'envoi de la lente évolution du téléphone portable. Les premières expérimentations du téléphone sans fil en France ont été menées à Valence, en 1990 ; on ne pouvait l'utiliser que dans un rayon de 200 mètres autour d'une borne téléphonique. En 2000, c'était le Nokia. En janvier 2007, la sortie de l'iPhone ouvrait la voie au marché du smartphone. En France, il y a plus de forfaits téléphoniques que d'habitants ; fin 2012, l'Arcep recensait 70,5 millions d'abonnements pour 65,3 millions de Français.

Le « Palais Bourdon ». Trois ruches - une bleue, une blanche et une rouge - ont été installées cette semaine sur les toits de la salle des fêtes qui relie l'hôtel de Lassay au Palais Bourbon. Le président de l'Assemblée, le socialiste Claude BARTOLONE, avait accepté la proposition du député UMP Daniel FASQUELLE. Des ruches sont installées depuis plus de 150 ans (!) dans le jardin du Luxembourg au Sénat. Elles produisent un miel très prisé, les espaces verts de Paris n'étant pas traités avec des pesticides.

Le prix du sang. Un fragment d'étoffe en lin taché du sang de Louis XVI, conservée dans un cercueil miniature en acajou et ébène sculpté, a été adjugé mercredi 18 738 euros à l'Hôtel Drouot à Paris. La relique est accompagnée d'une inscription manuscrite à l'encre sur une feuille de papier indiquant « *Sang précieux de Louis XVI, 21 janvier 1793. Donné par le colonel JOUBERT en 1829* ». Incarcéré à la prison du Temple en 1792, Louis XVI a été jugé, condamné à mort puis guillotiné le 21 janvier 1793 sur la place de la Révolution (devenue place de la Concorde). Lors de son exécution « les citoyens » ont trempé leurs piques et leurs mouchoirs dans le sang du condamné.

CARNET – SPORTS – NOMINATIONS

Carnet

M. Guy COTTEN, l'inventeur du ciré jaune, est décédé à 77 ans. Son entreprise est numéro 1 mondial du marché.

Football

Ligue des Champions. Beau match nul de Paris-Saint-Germain 2 - 2 contre le FC Barcelone. Le Bayern Munich bat la Juventus Turin 2 – 0. Malaga - Borussia Dortmund : 0 – 0. Le Real Madrid fait un carton 3 – 0 contre Galatasaray. Matches retour mardi 9 et mercredi 10 avril.

Nominations

Mme Emmanuelle MIGNON, promue conseillère d'État (2^{ème} tour intérieur).

M. Jean-Luc MARTINEZ, nommé président de l'Établissement public du musée du Louvre, en remplacement de **M. Henri LOYRETTE**, nommé conseiller d'État (tour extérieur).

INFOS Hebdo, tous droits réservés. Edition : Robert del PICCHIA, avec Olivia RICHARD et Laurence de SAINT SERNIN. Clause de responsabilité : la Rédaction s'efforce de diffuser des informations équilibrées, exactes et à jour, mais sans garantie. Les informations contenues dans INFOS Hebdo ne sont données qu'à titre indicatif. La responsabilité ne peut être engagée sur la seule base des informations dispensées dans cette publication. Tél. : + 33 1 42 34 26 87. r.delpicchia@senat.fr